

A CEUX QUI N'ONT PAS RECU LA PRIME.

Plusieurs de nos abonnés qui résident dans des paroisses où nous n'avons pas encore d'agent, se plaignent de n'avoir pas reçu LA PRIME, quoiqu'ils aient rempli les conditions exigées. Nous leur dirons de patienter un peu. Nous sommes occupés à établir des agences partout, et sitôt un agent nommé, nous lui envoyons un rouleau de gravures pour les abonnés de sa paroisse. Chacun reçoit la Prime en bien meilleur état de cette manière. Le délai n'est que dans l'intérêt de nos abonnés. Chacun sera servi avec le temps. Prenez patience.

AVIS.

A partir de lundi prochain, notre agent, M. Edouard Dorion, collectera dans tous les quartiers de la ville. Ceux qui tiennent à avoir notre belle prime voudront bien se rappeler que nous cesserons de la donner au 15 avril prochain.

Tous ceux de nos abonnés qui désireraient avoir les numéros 2 et 3 du vol. II de l'Opinion Publique, pourront les avoir en s'adressant à l'administration de notre journal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 28 MARS 1872.

LA COUR D'APPEL.

Le dernier terme de la cour d'appel à Montréal a été bien rempli. Il y a eu beaucoup de causes plaidées, grand nombre de jugements rendus et plusieurs incidents piquants. Le terme a été long et l'on a expédié les affaires plus promptement que d'habitude. Le monde des avocats et des plaideurs a été à peu près satisfait. Ils ne se vantent pas tous d'un bon jugement, mais leurs causes ont marché. Les plus riches se paient la consolation d'un pourvoi en Angleterre; ceux qui n'ont pas à leur disposition une bourse bien garnie sont obligés de se contenter de maudire les juges: il y a quarante huit heures pour cela; ils en profitent largement.

Il va sans dire que l'un des hono ables juges a fait une maladie durant le terme; à Montréal, un terme ne serait pas complet sans cela. Il y a, toutefois, amélioration sur le passé. Les malades sont moins nombreux, les accidents moins fréquents. Cette fois-ci, la maladie de l'hon. M. le juge Drummond a produit des complications émouvantes. Il ne restait plus que quatre juges; l'un de ces quatre passe pour entendre dur, ou pas du tout. Le nombre des juges se réduisait donc à trois; mais il en faut quatre pour constituer le Tribunal. Ça ne faisait pas l'affaire de M. Laflamme, qui ne voulait pas risquer devant une cour ainsi composée une cause extrêmement importante. Il s'agissait du fameux legs Fraser, qui a tant fait parler de lui. M. Hugh Fraser a légué sa fortune, estimée à \$300,000.00 ou \$400,000.00, en fidé-commiss pour être employée à l'établissement d'une bibliothèque publique et d'un musée d'arts, sous le nom de "Fraser Institute." Les frères et sœurs du défunt attaquent ce legs comme fait en contravention aux lois du pays; ils ont succombé en Cour Supérieure et M. Laflamme demande en appel la cassation du jugement déjà rendu. Il a récusé l'hon. juge Badgley pour cause de surdité et comme étant débiteur pour un montant considérable de l'une des parties. Grand émoi! La cour d'appel a tout d'abord déclaré, par l'organe du juge en chef, qu'elle n'admettrait pas comme suffisant le second motif, mais qu'elle accepterait le premier, si le juge Badgley se déclarait affecté de surdité. Ce que voulait surtout M. Laflamme, c'était de plaider sa cause de vant cinq juges et d'avoir, à cet effet, un ordre de la Cour et une promesse d'acquiescement de la part de ses adversaires. Il a gagné son point: la cause sera entendue au terme prochain devant cinq juges, le juge Badgley a déclaré "entendre dur" mais être capable d'entendre une plaidoirie, la récusation a été retirée et l'incident en est resté là.

Les représentants du Fraser Institute, qui tout d'abord voulaient énergiquement plaider devant quatre juges, ont changé d'opinion, se sont désistés de leur droit, et ont consenti à ce que la Cour émette un ordre pour que l'audition ait lieu devant le Tribunal au complet, dans le but d'amener le compromis accepté par M. Laflamme. Sans cela, ce dernier eût insisté pour faire la preuve des faits de sa récusation; ses adversaires ont reculé pour éviter à l'honorable juge le pénible désagrément d'une enquête.

On se demande naturellement combien de compromis de ce genre il faudrait pour tuer sous le ridicule, la défiance et le mépris du public, la Cour même le plus respectablement composée.

J. A. MOUSSEAU.

ENFIN!

Le règlement du Conseil soumettant aux contribuables le vote d'un million de piastres pour le chemin du Nord, a été discuté et a subi sa deuxième lecture le 21 courant. Le principe se trouve ainsi approuvé et sanctionné et la troisième lecture n'est plus qu'une question de forme. Elle aura lieu le premier ou le 2 avril prochain.

Il était temps! Une ville comme Montréal, qui aime à se vanter, qui s'appelle pompeusement la métropole commerciale du Canada et qui croit bien naïvement que ses hommes d'affaires sont les plus intelligents, les plus fins et les plus entreprenants de la Puissance, une ville aussi peu modeste et qui prend deux ans et demi pour se décider à voter un million qui doit doubler sa richesse, ne mérite pas précisément qu'on la comble d'éloges et qu'on l'éleve jusqu'aux nues, lorsqu'elle se met en frais d'accomplir un devoir que lui imposent impérieusement ses intérêts bien entendus.

Il serait injuste, pourtant, de dire que la majorité n'a pas noblement et courageusement fait son devoir. Si l'on tient compte des ressorts mis en jeu, des obstacles jetés sur la voie, des moyens employés pour empêcher l'adoption du règlement et faire avorter l'entreprise, il faut dire que la majorité a fait preuve de patriotisme et d'énergie. Il serait difficile de distribuer les éloges; tout le monde a fait son possible, dans la mesure des forces respectives; chacun a bien agi et ceux qui ont parlé l'ont fait laconiquement, avec à-propos et tact. M. Onésime Loranger, à qui l'on avait confié la direction des débats, s'est acquitté de sa tâche avec l'intelligence, la modération et l'habileté d'un vieux routier parlementaire.

Il nous serait fort désagréable d'apprécier le rôle de la minorité. Il n'a pas été précisément glorieux. Il y a parfois quelque courage à défendre ouvertement et bravement une cause mauvaise et désespérée. La minorité n'a pas eu même ce courage. Appuyée sur le préjugé et l'intérêt personnel, elle n'a pas su rendre respectable ni plausible une opposition que des honnêtes gens convaincus auraient pu faire sans humiliation. M. G. W. Stephens, qui s'était fait de la minorité le porte-voix grotesque, s'est borné à harceler la majorité de propositions et contre-propositions absurdes, et de projets impossibles. Personne n'a eu l'audace de nier l'importance du chemin projeté ni les immenses avantages qu'en retirera la ville: loin de là, les orateurs hostiles débutaient toujours par une admission de cette vérité élémentaire. Venaient ensuite les objections et les plans sortis du cerveau fertile de M. Brydges et que quelques perroquets avaient mission de répéter sur un thème fort peu varié.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire MM. Mullin et McCambridge. Il est difficile de faire plus et mieux que ces deux Irlandais catholiques pour jeter du discredit sur leurs compatriotes. On ne veut pas de M. Rodden, homme d'une grande valeur, mais qui était contre l'octroi du million; on lui préfère M. McCambridge, homme obscur et médiocre, mais qui promet solennellement de voter le million. M. Mullin n'est élu qu'à la même condition. Et tous deux, en arrivant au Conseil, ne trouvent rien de mieux à faire que de faire queue à M. George W. Stephens!

Qu'après cela, les Anglais ou les Canadiens-Français recherchent l'alliance de MM. les Irlandais catholiques, nous les trouverons bien bons et leur souhaiterons meilleur sort, mais ils feront bien d'être sur le look-out, s'ils ne veulent pas passer pour être trop naïfs et poser comme dupes.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

DE L'OUVRAGE.

La Minerve annonce que divers entreprises et travaux du gouvernement vont bientôt donner de l'ouvrage à deux ou trois mille ouvriers. Ottawa ne pouvant en fournir que cinq à six cents, la Minerve dit qu'on va être obligé de faire venir des artisans d'Angleterre si les gens du pays ne veulent pas profiter de ces avantages. Nous espérons qu'avant d'avoir recours à cette extrémité, le gouvernement fera tout en son pouvoir pour donner cet ouvrage à des Canadiens; car nous ne pouvons douter que nos compatriotes au lieu d'aller aux Etats-Unis se rendront à Ottawa, s'ils savent qu'ils peuvent y trouver du travail. On devrait trouver le moyen d'apprendre à la population où il y a de l'ouvrage. Combien dans les villes et dans les campagnes qui souffrent parce qu'ils ne le savent. Les journaux en attendant feraient bien de rendre ce service à la population.

Le Nouveau Monde partage notre manière de voir, sur les efforts que Montréal devrait faire pour devenir une ville manufacturière. Il approuve l'idée que la Corporation nomme une commission ou un Bureau de statistiques qui serait chargé de constater quelles sont les industries qui pourraient être établies et quels sont les moyens à prendre pour les faire réussir.

Allons, messieurs du Conseil-de-Ville, à l'œuvre. De tous vos efforts, ceux que vous ferez en faveur de l'industrie seront

les plus utiles. N'oubliez pas que donner à l'industrie c'est prêter à raison de cent pour cent.

PROGRÈS.

A une assemblée des citoyens de Princeville tenue le 14 courant, il a été résolu: "Que dans l'opinion des citoyens présents à cette assemblée, il serait avantageux pour cette localité de former une compagnie pour y établir une manufacture de chaussures."

Une somme de \$6,000 fut souscrite immédiatement, le fonds-capital requis est de \$10,000. Cette démarche fait honneur à la population intelligente et patriotique de cette localité. Si les grandes villes suivaient cet exemple, combien d'industries ne pourraient-elles pas fonder?

Mais qu'on prenne garde d'encombrer le pays de manufactures de chaussures; il ne faut pas que tout le monde se jette là.

LE DISCOURS DE M. HOWE.

On s'est récrié contre le discours de M. Howe. Plus j'y pense, plus je trouve que la position prise par M. Howe est digne d'un peuple qui a de l'honneur. M. Howe a parlé comme le gouvernement devrait parler.

L. O. DAVID.

Parmi les conjectures que fait le public sur l'auteur ou les auteurs de nos silhouettes il en est qui méritent d'être publiées. On lit donc dans le Canadien:

Petites nouvelles de Montréal, 18 mars 1872.

... Les paris sont ouverts... vous inscrivez-vous?... Si oui, espérons que vous aurez la main plus heureuse que la Minerve. En effet, on devise beaucoup en ce moment sur l'auteur ou les auteurs des silhouettes littéraires de l'Opinion Publique; les uns veulent que M. Fabre en soit, d'autres reconnaissent le talent exercé de M. Achintre, enfin chacun nomme l'auteur de ses soupçons... et l'Opinion Publique les désarme tous en déclarant que personne n'y voit goutte...

Pour ma part, j'ai parlé hier sur un écrivain vu depuis longtemps à la retraite, dont le talent nous est resté en bon souvenir. Vous vous rappelez sans doute ces charmants essais littéraires publiés il y a bientôt dix ans dans La Patrie, journal alors dirigé par M. Rambau; vous avez souvenance également de ce fécond imitateur de LaFontaine qui publiait dans plusieurs de nos journaux de l'époque une série admirable de fables, toutes aussi piquantes les unes que les autres. Eh bien! moi j'ai parié que Paul Stevens, leur auteur, était également celui des silhouettes qui font en ce moment causer tout le monde.

Mais me direz-vous qui va résoudre le problème et vous faire gagner votre champagne, that is the question... M. Desbarats est le seul qui possède le secret... peut-être nous le dira-t-il.

Depuis bientôt six ans, M. Paul Stevens habite le manoir seigneurial des DeBeaujeu, au Côteau-du-Lac, où il s'est dévoué à l'éducation des plus jeunes membres de cette famille. Intimement lié avec notre littérature canadienne, il connaît chacun de ceux qui y ont pris part depuis vingt ans et connaît aussi parfaitement les œuvres de chacun d'eux.

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE.

Nous avons reçu sous ce titre une autre correspondance au sujet des élections de Hull. L'auteur de cette correspondance, M. d'Orsennens, dit qu'on a tort de croire que M. Leduc soit considéré comme le chef des Canadiens-Français de Hull, que M. Eddy a les sympathies et la confiance de la majorité, que réellement il n'y a pas eu lutte cette année entre M. Eddy et M. Leduc, mais entre la campagne et le village. M. d'Orsennens ajoute qu'il n'est pas l'auteur de la correspondance signée L. O. L. Il dit beaucoup de choses qui seraient intéressantes sans doute pour les parties intéressées, mais l'espace nous manque pour les reproduire.

Nous ne pouvons plus rien accepter sur ce sujet.

Nous n'avons pu annoncer dans notre dernier numéro la mort de M. Charles Beaudry, fils de l'hon. Juge Beaudry de cette ville. Il est mort à l'âge de 18 ans de la petite vérole. Il étudiait au collège Ste. Marie et était un des élèves les plus brillants de sa classe. Les talents dont il était doué donnaient les plus grandes espérances.

Tout le monde a appris avec peine l'incendie de l'établissement du Courrier du Canada. Les pertes de notre confrère sont, dit-on, considérables.

Le Courrier va continuer de paraître.

M. Arthur Lionnais autrefois notaire et devenu ensuite l'un des associés de la maison Reuter de Montréal, est mort la semaine dernière, à l'âge de trente deux ans. C'était un jeune homme d'un caractère aimable et d'un esprit brillant. Il avait beaucoup d'amis.

M. F. Bourgeault, de St. Anicet, nous envoie ce qui suit:

MORT D'UN CENTENAIRE — Louis Clément, de St. Anicet, vient de mourir à l'âge extraordinaire de 109 ans.

Doué d'une forte constitution, dur à l'ouvrage, aimant le travail le père Clément avait pu jusqu'à ces dernières années pourvoir à sa subsistance et à celle de sa vieille femme. Depuis l'été dernier ses forces lui faisant défaut, il a vécu de charité.

A l'âge de 24 ans il se mariait pour la première fois.

A l'âge de 93 il présentait au baptême son 29^{me} enfant qu'il avait la douleur de voir mourir le même jour ainsi que la jeune mère. Quatre mois plus tard il épousait sa sixième femme, une veuve de 75 qui lui survit.

Il a vécu 51 ans avec sa quatrième femme.

Depuis longtemps il n'avait pas eu de nouvelles de ses enfants: il est mort sans savoir ce qu'ils étaient devenus.

Il avait la vie si dure que durant les derniers quinze jours il n'a vécu que d'un peu d'eau.